

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 11 mai 2020 à 18h00 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Absents :

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 8 mai 2020 à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

Le conseil de la municipalité de Lawrenceville siège en séance extraordinaire ce 11 mai 2020, en séance conventionnel et par voie d'appel conférence.

Sont présent en personne : M. Derek Grilli, maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Sont également présent à la séance par voie téléphonique :

2020-05-70

Attendu le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui déclare l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Attendu le décret numéro 388-2020 du 29 mars qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

Attendu l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Attendu qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel conférence;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel conférence.

Que la séance et ses délibérations soient enregistrées et rendues accessibles sur le site de la municipalité dès que possible.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

1. ORDRE DU JOUR

2020-05-71

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Entente Régie Incendie Valcourt;
4. Entente de voirie;
5. Questions de l'assemblée;
6. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

3. ENTENTE RÉGIE INCENDIE VALCOURT

2020-05-72

Attendu que les municipalités et la Ville de Valcourt, Canton de Valcourt, Bonsecours, Racine, Lawrenceville et Maricourt ont signé le 16 juin 2005 un Protocole d'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale (ci-après : entente initiale) ;

Attendu que des modifications à l'entente initiale ont été proposées et soumises au conseil de la municipalité;

Attendu que la municipalité de Lawrenceville convient d'apporter certaines modifications aux clauses et conditions établies dans l'entente initiale ;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le conseil de la municipalité de Lawrenceville approuve l'entente modifiant l'entente initiale constituant la Régie intermunicipale de protection de protection contre l'incendie de Valcourt et ses annexes, jointes à la présente résolution comme pour en faire partie intégrante;

Que le conseil mandate autorise monsieur Derek Grilli, maire et monsieur François Paquette directeur général soient autorisés à signer ladite entente;

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à la Régie pour transmission au ministre et approbation.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

4. ENTENTE INTERMUNICIPALE DE VOIRIE

2020-05-73

APPROUVER LE BUDGET ET LES QUOTES-PARTS (RE : ENTENTE DE PARTAGE DE RESSOURCES DE TRAVAUX PUBLICS)

Attendu qu'il existe une Entente relative au partage de ressources affectées au service de travaux publics et d'entretien des immeubles avec les municipalités de Bonsecours, Canton de Valcourt, Lawrenceville et Sainte-Anne-de-la-Rochelle;

Attendu que le Canton de Valcourt a présenté ses prévisions budgétaires 2020 pour cette entente, selon lesquelles la quote-part de la municipalité Lawrenceville est établie à 34 607 \$ sur un budget total de 142 934 \$ pour 2020;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité de Lawrenceville accepte les prévisions budgétaires 2020 pour l'Entente relative au partage de ressources affectées au service de travaux publics et d'entretien des immeubles, selon lesquelles sa quote-part est établie à 34 607 \$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-05-75

APPROUVER LES FRAIS D'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS (ADDENDA NO 1 DE L'ENTENTE DE PARTAGE DE RESSOURCES DE TRAVAUX PUBLICS)

Attendu qu'il existe une Entente relative au partage de ressources affectées au service de travaux publics et d'entretien des immeubles avec les municipalités de Bonsecours, Canton de Valcourt, Lawrenceville et Sainte-Anne-de-la-Rochelle;

Attendu que les membres du conseil de la municipalité de Lawrenceville ont reçu une copie du document décrivant les frais d'utilisation des équipements, qu'ils en ont pris connaissance et qu'ils sont en accord avec le contenu de ce document;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

D'approuver les frais d'utilisation des équipements, tels que présentés, et d'ajouter ce document comme Addenda n° 1 à l'Entente relative au partage de ressources affectées au service de travaux publics et d'entretien des immeubles;

Que celui-ci soit applicable à partir du lundi 4 mai 2020.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2020-05-76

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS

Attendu qu'il existe une Entente relative au partage de ressources affectées au service de travaux publics et d'entretien des immeubles avec les municipalités de Bonsecours, Canton de Valcourt, Lawrenceville et Sainte-Anne-de-la-Rochelle;

Attendu que la municipalité doit désigner deux élus pour la représenter au comité intermunicipal des travaux publics;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que la municipalité désigne M. Derek Grilli et M. Éric Bossé comme représentants au comité intermunicipal de voirie.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

4. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-05-77

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 18h17, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général